

-K.D-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERITOIRES DE RUHENERI

Ruhengeri, le 4 décembre 1957.-

III 3742/..1.19/05



OBJET:

Commission de classement
des sites, monuments et
productions de l'art.
indigène.-

Mr. LANGUY
DEMUNCH
RWABUKAMBA

R.P. HOSCHEDEL
GERARD

Mr. Ab. GREGOIRE
MICHEL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi envisage de consti-
tuer au Ruanda-Urundi, une commission de classement des sites,
monuments et productions de l'art indigène.

Je vous serais très reconnaissant de vouloir
bien me faire savoir si vous acceptez éventuellement à faire
partie de cette commission en qualité de membre.

Esperant une réponse favorable, veuillez
agréer, X , l'assurance de ma considération très distinguée

POUR L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE EMPECHE
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL
JOOSTEN.A.